

LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LA LEXICOGRAPHIE INSTITUTIONNELLE EUROPÉENNE – Actes du colloque international – 17, 18 et 19 novembre 1994 (B. Quemada – J. Pruvost (éds.); Paris: Honoré Champion (Lexica. Mots et Dictionnaires n° 2), 1998, pp. 534.)

Depuis les années soixante-dix, le nombre d'études métalexicographiques, c'est-à-dire d'études abordant différents aspects, tant théoriques que pratiques, de l'élaboration, de l'organisation et de l'histoire des dictionnaires, n'a cessé de croître en France. Parmi les linguistes-lexicographes qui se sont distingués dans ce domaine de recherche, une place éminente revient sans nul doute à Bernard Quemada. C'est d'ailleurs lui qui a organisé le colloque international «*Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*» consacré au tricentenaire de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), qui s'est déroulé en novembre 1994, sous le parrainage de l'Académie française, du Ministère de la Culture et de la Francophonie et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et dont un volume substantiel, paru en 1998 chez Honoré Champion, rassemble les exposés. Les contributions et les communications sont ordonnées autour de trois axes: le premier est consacré à la première édition en 1694, le deuxième retrace l'itinéraire qui mène de la deuxième édition (1710) à la huitième (1878) alors que le dernier rassemble les communications qui traitent du rapport entre la lexicographie institutionnelle des différents pays européens et le *Dictionnaire de l'Académie française* (dans la suite: DAF)

En guise d'introduction à la partie consacrée à la première édition, B. Quemada dessine le paysage lexicographique du français au XVII^e siècle. Il insiste tout particulièrement sur l'importance que présentent les trois grands dictionnaires connus: le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet, le premier dictionnaire monolingue français, paru en 1680, le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690) et, bien entendu, le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694). Ces dictionnaires ont indiscutablement jeté les fondements de l'évolution future de la lexicographie française: si on les compare avec les ouvrages antérieurs (bilingues, plurilingues ou encore semi-bilingues comme le *Thresor de la Langue Françoise* (1606) de Jean Nicot), on constate que leur nomenclature a plus que doublé, que l'ordre alphabétique s'est finalement imposé pour l'organisation de la macrostructure (à l'exception bien connue de la première édition du DAF qui a adopté un classement par familles de mots, mais auquel l'Académie a renoncé dès la deuxième édition en 1718); en ce qui concerne la microstructure, on peut observer l'importance grandissante des marques d'usage, la régularisation des procédés définitoires, la prise en considération de différentes fonctions d'exemplification, qui opposent les exemples forgés (anonymes) aux citations, et une attention particulière portée à l'organisation de l'article. S'appuyant sur les modèles de la description lexicographique que présentent les trois dictionnaires, Quemada propose une

typologie des dictionnaires généraux actuels: les dictionnaires de langue à visée descriptive (dans cette catégorie, qui correspond au dictionnaire de Richelet, on peut ranger le dictionnaire de *Littré*, *Le Robert* et le *Trésor de la langue française*), les dictionnaires de langue à visée normative (*Dictionnaire de l'Académie*, *Dictionnaire du français contemporain* /Larousse/, le *Robert méthodique*) et les dictionnaires de langue à visée encyclopédique (dans la tradition de Furetière, s'y inscrivent les grands dictionnaires Larousse).

Nina Catach, dans sa communication *Histoire et importance de la première édition du Dictionnaire de l'Académie française*, inventorie les étapes centrales de l'élaboration du dictionnaire (le plan de Chapelain, la mort de Vaugelas, l'intervention de Perrault, l'octroi de Colbert, le code orthographique de Mézeray) et souligne le caractère spécifique de la première édition qui se manifeste tant dans le classement des mots par familles, que dans le choix de la nomenclature qui tout en voulant refléter l'usage des «honnêtes gens», n'exclue pas des mots appartenant aux registres jugés «bas» (vocables des jeux, des cabarets, des commerçants de Paris). Franz Josef Hausmann dans *La réception de la première édition: grandeurs et misères* relève un paradoxe intéressant: ce qui apparaît en France comme étant un défaut du Dictionnaire, se révèle à l'étranger, au contraire, comme sa qualité – si dans le classement par familles de mots, c'est-à-dire dans le regroupement par racines et dérivés, un français ne voit que des inconvénients, un étranger, n'étant pas locuteur natif, peut, au contraire, en apprécier la valeur pédagogique. L'absence des citations et la tolérance avec laquelle l'Académie accueille la phraséologie parlée, faisaient également couler beaucoup d'encre en France. Aux yeux des étrangers qui veulent apprendre le français la perspective change: nul, en effet, ne peut nier les dangers de la citation ni l'intérêt que présentent les tournures «banales» dans l'apprentissage des langues étrangères. En conclusion, Hausmann avance que le *DAF* ne correspond peut-être pas tout à fait à l'attente du public français, mais qu'il répond parfaitement aux besoins des locuteurs étrangers – le nombre important de dictionnaires bilingues, qui citent les différentes éditions du *DAF* comme source principale, en témoigne.

Les contributions de Mechtild Bierbach (*Le dictionnaire d'Antoine Furetière face au dictionnaire de l'Académie de 1694*) et de Barbara von Gemmingen (*Le «dictionnaire à part» de l'Académie française: le Dictionnaire des arts et des sciences de Thomas Corneille (1694)*) confrontent le *Dictionnaire de l'Académie* à deux autres projets lexicographiques de l'époque. M. Bierbach souligne les différences importantes qui séparent le *Dictionnaire de l'Académie* et celui de Furetière: citons entre autres le rôle éducatif assigné aux deux ouvrages, les divergences dans la conception du dictionnaire (discours sur les mots/discours sur les choses) et le public visé. B. von Gemmingen insiste sur la complémentarité du dictionnaire de T. Corneille et de celui de l'Académie: le premier, qui a «recupéré» les groupes de mots écartés par les académiciens (les mots techniques ou rares, les néologismes), peut être considéré comme une sorte de supplément du second.

La contribution *Exemplification et métalangue: le traitement de la phraséologie dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie* d'Alise Lehmann traite des modes d'insertion dans la microstructure de deux catégories d'exemples que connaît cette édition du *DAF*: les collocations et les énoncés libres d'un côté et les séquences phraséologiques de l'autre. Le rôle et le statut des collocations, ni simples exemples ni locutions, sont examinés aussi dans *Le Dictionnaire de l'Académie: un pacte linguistique* de Francine Mazière: étant donné l'importance qui leur est accordée dans la microstructure du *DAF*, celui-ci peut être considéré comme un dictionnaire d'encodage – il s'inscrit donc dans la tradition séculaire des dictionnaires de «manière de dire» (on doit citer au moins La Porte: *Les épithètes* (1571) et Montméran: *Synonimes et Epithètes françoises* (1645)).

La contribution de Liselotte Biedermann-Pasques, intitulée *Les théories orthographiques de l'Académie et leur mise en pratique*, dépasse le cadre assigné à la seule première édition, puisqu'elle embrasse la presque-totalité des éditions en insistant plus particulièrement sur le rôle de la troisième (1740), de la quatrième (1762) et de la neuvième (1992-). L'auteur examine la mise en pratique de différentes conceptions orthographiques du XVII^e et XVIII^e siècle (il s'agit des théories de Mézeray, de Régnier-Desmarais, de Castel de Saint-Pierre, d'Olivet) et aborde à la fin l'importance et la portée des *Rectifications de l'orthographe* de 1990. Pierre Swigers dans *Mézeray et son apport à l'orthographe française* analyse en détail le système orthographique de F. E. de Mézeray que l'Académie appliqua dans la première édition du dictionnaire.

Les contributions et les communications destinées aux éditions ultérieures empruntent plusieurs voies. Un premier groupe aborde les questions liées à l'élaboration de la nomenclature: Danielle Bouverot (*Mots nouveaux et vocabulaires spéciaux dans le Dictionnaire de l'Académie*) analyse une évolution dans la conception des éditions successives du *DAF* qui se caractérise par la place de plus en plus importante accordée aux termes issus de différentes spécialités. Pierre Réseaux dans *L'Académie et les variétés populaires et géographiques du français* examine les mots appartenant aux divers sous-lexiques du français populaire et régional entrés dans le *DAF*, et décrit l'appareil métalinguistique qui assure leur présentation. Charles Muller dans sa contribution *Les horizons du dictionnaire* décrit les façons dont le *DAF* intègre certaines données encyclopédiques, ayant trait en premier chef à la vie politique, aux institutions et au système juridique français.

Un deuxième faisceau d'exposés examine les différents composants du texte lexicographique. Jacques-Philippe Saint-Gérard (*Le statut des exemples dans le Dictionnaire de l'Académie et ses entours*) explore la relation entre l'exemple construit et la citation d'auteur. La décision de l'Académie de se passer de citations est mise en question à plusieurs reprises: la critique se fait sentir dès la rédaction de la première édition, continue dans le projet de Voltaire, datant de 1778, et, finalement, dans les travaux des tenants de la philologie naissante du XIX^e siècle qui visaient plutôt à l'élaboration d'un

dictionnaire historique. Le projet d'un tel dictionnaire est, dans la suite, présenté par Jean Pruvost dans *Le «double travail» de l'Académie française au XIX^e siècle*: le projet du *Dictionnaire historique de la langue française* adopté par l'Académie en 1834, ne donna naissance qu'à quatre fascicules et s'acheva en 1894 n'ayant pas dépassé la lettre «A». Louis Dagenais (*Les marques d'usage de nature fonctionnelle dans l'Académie (1935, 1986)*) applique au *DAF* les résultats d'une recherche plus générale sur l'évolution des marques d'usage dans les dictionnaires monolingues du français depuis le XVII^e siècle. La distribution de différents types de marques d'usage (l'auteur en distingue douze: diachronique, diatopique, diaintégratif, diamédial, diastratique, diaphasique, diatextuel, diatechnique, diafréquent, diaévaluatif, dianormatif et fonctionnel) se révèle très inégale – dans le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690), par exemple, près de 45 % de l'ensemble des marques d'usage accompagnant les mots-vedettes sont des marques diatechniques. Un autre résultat intéressant – la comparaison des taux de marques d'usage de type fonctionnel (ce sont des marques qui signalent l'emploi privilégié d'un mot dans une situation, un registre ou un genre textuel donné) dans le dictionnaire de Furetière et dans la huitième édition du *DAF* (1932-1935) fait ressortir une différence quantitative négligeable: $\pm 6\%$ pour le *Dictionnaire universel* et $\pm 7,5\%$ pour le *DAF*. Un échantillon de 50 pages prélevé dans la neuvième édition (1992) laisse entrevoir un pourcentage comparable ($\pm 8\%$).

Henriette Walter (*La pronociation dans le Dictionnaire de l'Académie*) fait observer que les éditions successives du *DAF*, documents précieux pour l'étude de l'évolution de l'orthographe, ne peuvent servir que dans des dimensions réduites à l'étude de la norme de la prononciation des stades anciens du français: les remarques sur la prononciation, loin d'être systématiques, sont rares et toujours subordonnées à la forme écrite des mots.

Le troisième axe regroupe les communications qui mettent en lumière les lexicographies institutionnelles en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Russie et au Portugal, ainsi que leurs rapports avec le *DAF*. Severina Parodi dans *La Crusca au tournant de la crise de la langue italienne* suit l'histoire des éditions successives du fameux *Vocabolario degli accademici della Crusca*, limitant plus particulièrement son propos au tumultueux XIX^e siècle. Pedro Alvarez de Miranda (*La Real Academia Española et l'Académie française*) analyse l'influence qu'ont exercée l'Académie française et son dictionnaire sur l'activité lexicographique de la Real Academia Española. Dans sa contribution *La lexicographie anglo-saxonne et le Dictionnaire de l'Académie* Tony Cowie se limite à une comparaison entre le *DAF* et le dictionnaire de Samuel Johnson (*A Dictionary of the English Language*, 1755). Franz Joseph Hausmann réfléchit dans *La lexicographie institutionnelle en Allemagne du XVII^e au XIX^e siècle* sur la situation spécifique d'Allemagne qui résulte de l'absence d'une institution comparable à l'Académie française. João Malaca Casteleiro et Sara Varvazzo Biensan présentent respectivement les histoires des lexicographies institutionnelles au Portugal et en Russie.

Le volume regroupe, en outre, de nombreuses contributions qui donnent un aperçu de quelques grandes entreprises lexicographiques en cours: M. Druon présente la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française dont le premier volume (de A à Enz), sur les trois prévus, a paru en 1992. Bernard Quemada fait le point sur un autre grand projet de la lexicographie française institutionnalisée, à savoir la parution en 1994 du seizième et dernier tome du *Trésor de la langue française*. Robert Martin décrit le projet de l'informatisation du même dictionnaire et l'élaboration du *Dictionnaire du moyen français*, deux projets menés au sein de l'Institut National de la Langue Française (INaLF) à Nancy. Dans la suite, Pietro G. Beltrami nous fait connaître l'élaboration du *Tesoro della lingua italiana delle origini* qu'effectue l'Opera del vocabolario italiano de Florence; Timothy Benbow présente le projet de la troisième édition (commencé en 1993) du fameux *Oxford English Dictionary*; Franz Joseph Hausmann trace le paysage de la lexicographie institutionnelle allemande; João Malaca Casteleiro et Rafael Rodriguez Marin présentent les dictionnaires académiques des langues portugaise et espagnole. Les activités de l'*Institut d'Estudis Catalans* sont présentées par Teresa Cabré Castellví (*Une Académie de la langue catalane: l'Institut d'Estudis Catalans*). Terence Russon Wooldridge, qui assume la direction du projet international InfoDAF comprenant des équipes à Lyon, à Nancy, à Clermont-Ferrand, à Urbana-Champaign, à Chicago et à Toronto, énumère les raisons qui l'ont amené à mettre sur pied le projet d'informatisation de la totalité des éditions du Dictionnaire de l'Académie, les difficultés que les chercheurs rencontrent au fur et à mesure que les travaux avancent, ainsi que les avantages que présenterait la base informatisée pour les linguistes de différentes disciplines. Nous partageons complètement l'avis de l'auteur qui souligne que le *Dictionnaire de l'Académie* constitue un témoignage unique de l'évolution du français sur plus de 300 ans: à la différence des dictionnaires historiques modernes qui traitent la langue des époques passées dans une perspective forcément diachronique, les huit éditions complètes du Dictionnaire de l'Académie nous offrent des descriptions synchroniques des différents stades du français – elles sont, en effet, rédigées par des lexicographes possédant la même compétence linguistique synchronique. Ajoutons encore que, jusqu'à la mi-septembre 1999, trois éditions ont déjà été saisies: la première (1794), la cinquième (1798) et la sixième (1835); la saisie de la huitième étant en voie d'achèvement¹.

Gregor Perko

¹ La 1^{ère}, la 5^{ème} et la 6^{ème} édition du Dictionnaire de l'Académie sont interrogeables sur Internet à l'adresse <http://humanities.uchicago.edu/ARTFL/projects/academie/>.

Un autre site intéressant pour la consultation du Dictionnaire de l'Académie informatisé est la Base Echantillon analytique à l'adresse <http://www.epas.utoronto.ca:8080/~wulftric/academie/objectifs.html>.